

## Les seniors en mouvement

*Eric Vialatel, fondateur des résidences « Les Maisons de Marianne »*

*L'autonomie des seniors est un enjeu de taille pour les collectivités qui doivent, de fait, mettre en place des solutions compatibles avec l'avancée en âge de la population. Parmi elles, les résidences labellisées « Les Maisons de Marianne » favorisent le maintien à domicile des aînés via l'adaptation des logements et le développement du lien entre les générations. Corrélée à la question de l'habitat, la mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à un handicap, constitue tout autant un facteur essentiel pour le bien-être des personnes âgées et leur intégration dans la société.*

### Les seniors inégaux face à la mobilité

Selon une étude du Laboratoire de la mobilité inclusive<sup>1</sup>, **les seniors aux revenus les plus modestes ont de loin le plus de difficultés à se déplacer hors de chez eux**. D'après cette enquête, plus d'un tiers (36%) de ceux qui disposent d'un revenu mensuel inférieur à 958 euros rencontrent des difficultés dans leurs déplacements, alors qu'ils ne sont que 13% chez les seniors déclarants des revenus supérieurs à 1 841 euros.

**La seconde difficulté réside dans l'opposition entre les villes et les zones rurales.** Dans les zones situées hors périmètre de transport urbain et dépourvues de commerce de proximité, 30% des seniors de plus de 75 ans ne se déplacent pas en semaine, contre seulement 15% dans les centres urbains. Cette fracture territoriale témoigne de l'inégalité des seniors face à la mobilité.

### Se déplacer à moindre coût

Pour les personnes retraitées, à l'heure où les interactions avec l'environnement extérieur s'amenuisent, la mobilité devient le maître mot de l'intégration sociale. Voir ses proches, conserver une activité associative, réaliser ses démarches... autant d'actions nécessitant de se déplacer aisément. Offrir à tous la possibilité de se déplacer librement le plus longtemps possible, à un coût acceptable pour l'individu comme pour la société : tel est l'enjeu lié à la mobilité des seniors.

Pour cela, plusieurs astuces permettent de développer des modes de transport confortables et à moindre coût. Parmi eux, **la solution de l'autopartage** permet, par abonnement mensuel, d'accéder à un véhicule en libre-service, sur réservation d'une heure ou plus. Cela permet d'optimiser l'usage des véhicules, une voiture partagée remplaçant 9 voitures particulières. L'autopartage constitue alors un complément aux transports en commun très pratique. Il est particulièrement pertinent pour les déplacements de moins de 24h et de moins de 150 kilomètres en raison de la souplesse d'utilisation et de la tarification à l'heure et au kilomètre.

*À compter de novembre 2015, plusieurs résidences labellisées « Les Maisons de Marianne » proposeront un service d'autopartage en partenariat avec la société Citiz. Plusieurs véhicules en libre-service seront mis à disposition des résidents et des habitants de la commune, leur permettant de se déplacer librement, en toute autonomie. Offrir aux résidents l'opportunité de se passer d'un véhicule particulier dont le coût est estimé à 600 euros par mois représente ainsi un exemple de solution en faveur de la mobilité et du pouvoir d'achat des seniors.*

<sup>1</sup> Etude « La mobilité des seniors », Cabinet Auxilia, 2014

**A propos de Maisons de Marianne :** Créé par le constructeur immobilier Marianne Développement en 2009, le label « Les Maisons de Marianne » est un concept innovant d'habitat social intergénérationnel répondant à une demande croissante des collectivités et bailleurs sociaux. Bien plus qu'un simple toit, « Les Maisons de Marianne » constituent des lieux de vie répondant au risque d'isolement des personnes âgées et conçus pour accueillir d'autres populations (handicapés, mais aussi populations plus jeunes éligibles au logement social), permettant ainsi de préserver et de promouvoir l'insertion des seniors dans la collectivité. En outre, leur statut de logement social permet aux Maisons de Marianne de proposer des logements (du T1 au T3) dans le cadre des financements classiques PLS, PLUS et PLAI. Ainsi, les seniors voient là l'opportunité de préserver leur pouvoir d'achat tout en accédant à un logement convivial adapté à leur perte d'autonomie. [www.maisonsdemarianne.fr](http://www.maisonsdemarianne.fr)



**Contact Presse :**

**Claire Lenormand** / Maëlle Garrido  
[clairel@oxygen-rp.com](mailto:clairel@oxygen-rp.com) / 01 41 11 37 72